



Commune de Genolier
Conseil communal

DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE ORDINAIRE

DU 22 septembre 2022

1. ACCEPTATION du préavis 22/2022

concernant une demande de crédit de CHF 112'000.- TTC pour des travaux de réfection de la place multisports, de la rénovation de la place de jeux et l'adjonction de nouveaux jeux pour les enfants et adolescents

2. ACCEPTATION du préavis 23 /2022

concernant l'arrêté d'imposition communal pour l'année 2023

3. ACCEPTATION du préavis 25 /2022

concernant une demande de crédit de CHF 50'000.—TTC pour l'étude de la construction d'un ascenseur pour le bâtiment du Collège 1912 « Le Montant »

Genolier, le 22 septembre 2022

Pour le Bureau du Conseil :

La Présidente

Carine Maeder



La Secrétaire

Laurence Werlen

Présidente : Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch